

Pages de Profils



Plus d'un actif sur dix en Nord-Pas-de-Calais, en général une femme, est un professionnel de santé ou du travail social. La palette des métiers de santé et du travail social est large et couvre une grande diversité de statuts et de conditions de travail. Les formations pour y accéder sont majoritairement spécialisées dans le domaine de la santé, plutôt généralistes dans le domaine du travail social. Au cours des dernières années, la hausse du nombre de professionnels a été vive ; une tendance qui, compte tenu des évolutions démographiques attendues, pourrait se poursuivre à l'avenir.

Santé et travail social : des métiers de proximité très diversifiés

Delphine Léglise - Bernard Dehon | Pierrette Bonenfant
Service études et diffusion | Région Nord-Pas-de-Calais



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX
 ☎ 03 20 62 86 29 - 📠 : 03 20 62 86 00

Reconnaître et développer les compétences des professionnels de santé et du travail social constituent des enjeux déterminants pour la qualité des services sociaux et des soins offerts à la population régionale. En effet, le Nord-Pas-de-Calais vit une situation sanitaire et sociale difficile comparée aux autres régions françaises : espérance de vie à la naissance parmi les plus faibles, taux de mortalité avant 65 ans important, davantage de pratiques à risques notamment en ce qui concerne le tabagisme, l'alcoolisme ou encore les comportements alimentaires et faible recours à la prévention médicale par exemple. La région se trouve toutefois confrontée, suivant en cela les tendances nationales, à des évolutions socio-démographiques de fond : accroissement sensible de la longévité de la population - l'espérance de vie à la naissance des femmes a augmenté de trois ans depuis 1990 pour dépasser les 82 ans et celle des hommes de quatre ans pour atteindre près de 74 ans -, tendance forte au développement du maintien à domicile, exigences accrues de qualité, de transparence et de sécurité de la part des usagers.

La décentralisation ayant confié aux régions des compétences nouvelles en matière de formations sanitaires et sociales, les responsabilités dans ce domaine sont maintenant largement partagées entre l'État, la Région et les partenaires sociaux. Il revient à la Région d'organiser le dialogue avec les acteurs de la santé et du travail social pour construire une politique régionale concertée mettant en synergie les interventions de chacun dans le cadre du schéma régional des formations sanitaires et des formations sociales.

Fixer ou ajuster des orientations et déterminer des objectifs communs en matière de formation, nécessite une connaissance fine des domaines sanitaire et social au regard des métiers, des emplois et des activités. Dans ce contexte, l'Insee et la Région Nord-Pas-de-Calais ont décidé de coopérer pour améliorer la connaissance de ce champ. La présente étude vise à dénombrer les professionnels de santé et du travail social, à les caractériser en termes de secteurs d'activité et de lieux d'exercice, de conditions de travail, d'âge, de diplômes et à les localiser au sein du territoire régional [Encadré](#). Elle illustre par ailleurs la diversité des métiers ainsi que l'hétérogénéité des conditions d'emploi.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL : PLUS D'UN ACTIF EN EMPLOI SUR DIX DANS LA RÉGION

En Nord-Pas-de-Calais, 73 600 professionnels exercent un métier du travail social telle que l'intervention sociale et éducative ou encore l'aide à domicile et 94 400 un métier de la santé ; le périmètre étant restreint ici aux professions paramédicales et aux sages-femmes. Ces 168 000 professionnels représentent 11,4 % de l'emploi total régional, part très légèrement supérieure à la moyenne nationale hors Île-de-France, soit à titre de comparaison deux fois plus que de professionnels de l'enseignement.

Par ailleurs, ces 168 000 professionnels représentent 6,4 % de l'ensemble des professionnels de santé et du travail social en France. Cette proportion est comparable au poids de la région dans l'ensemble national en termes de population ou d'emploi total tous domaines confondus.

Entre 1999 et 2006, le nombre de professionnels de santé et du travail social s'est fortement accru : + 18 % contre + 2 % toutes professions confondues. Pour calculer ces évolutions sur un champ comparable - la nomenclature PCS ayant été revue sur la période et les concepts d'emploi du recensement ayant évolué -, seuls ont été retenus les actifs occupés âgés de 25 à 54 ans (hors agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise). La majorité des familles professionnelles sont concernées et plus

particulièrement celles du travail social. La hausse dépasse les 25 % dans les métiers de l'aide à domicile ou de la filière éducative. À politiques publiques inchangées, cette tendance pourrait se poursuivre, notamment en ce qui concerne les métiers exercés auprès de la population âgée.

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MÉTIERS REGROUPÉS EN HUIT FAMILLES

Selon la nomenclature professionnelle la plus fine [Encadré](#), 30 catégories socioprofessionnelles, représentant chacune un métier ou un ensemble de métiers, ont été retenues dans le périmètre de l'étude et regroupées en huit familles homogènes [Tableau 1](#). Dans le domaine de la santé, ce sont les professions de soins qui sont les plus nombreuses. Elles concentrent plus de 30 % de l'ensemble des professionnels du champ retenu. Les infirmiers (hors cadres infirmiers) et aides-soignants représentent à eux seuls près de la moitié des professionnels de santé recensés.

Dans le domaine du travail social, la famille des métiers de l'aide à domicile - assistantes maternelles, aides à domicile - représente elle aussi plus de 30 % de l'ensemble des professionnels du champ. Cependant, cette famille se distingue par une relative hétérogénéité en termes d'activités exercées et par des conditions de travail et d'emploi globalement différentes de celles des autres professions de santé et du travail social. Si l'on concentre l'analyse sur les

Carte 1 : VOLUME ET PART DANS L'EMPLOI TOTAL RÉGIONAL DES MÉTIERS DE SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL

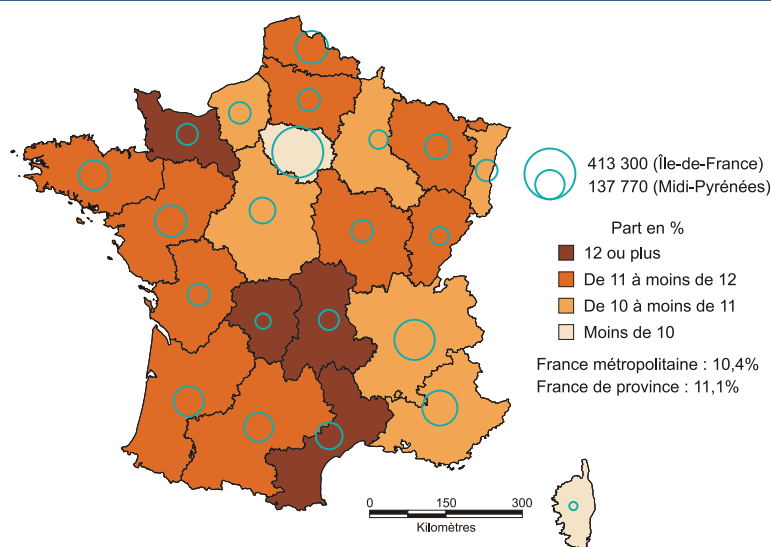


Tableau 1 : LES PROFESSIONS DE SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL

Unités : nombre, %

		Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	France métropolitaine hors Île-de-France
		Nombre	%	%	%
Professions médicales et pharmaceutiques		5 114	3,0	3,1	3,2
431e	Sages-femmes (libérales ou salariées)	1 002	0,6	0,7	0,7
433d	Préparateurs en pharmacie	4 111	2,4	2,5	2,5
Professions de soins		51 110	30,4	32,4	31,9
431b	Infirmiers psychiatriques	572	0,3	0,4	0,4
431c	Puéricultrices	1 335	0,8	0,7	0,7
431d	Infirmiers spécialisés autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices	1 136	0,7	0,8	0,7
431f	Infirmiers en soins généraux, salariés	21 221	12,6	12,9	12,6
431g	Infirmiers libéraux	3 057	1,8	2,2	2,4
526a	Aides-soignants de la fonction publique et du secteur privé	20 179	12,0	13,0	13,1
526c	Auxiliaires de puériculture	3 610	2,1	2,5	2,0
Professions techniques de la santé		28 028	16,7	17,8	18,2
433a	Techniciens médicaux	4 363	2,6	2,9	2,7
433c	Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)	848	0,5	0,9	0,9
525d	Agents de service hospitaliers	19 829	11,8	12,3	12,9
526e	Ambulanciers salariés du secteur public et du secteur privé	2 987	1,8	1,7	1,8
Métiers de la rééducation et de la réadaptation		8 473	5,0	5,3	5,0
432a	Masseurs kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux	3 023	1,8	1,8	1,7
432b	Masseurs kinésithérapeutes rééducateurs, salariés	979	0,6	0,6	0,6
432c	Autres spécialistes de la rééducation, libéraux	1 614	1,0	1,0	0,9
432d	Autres spécialistes de la rééducation, salariés	1 580	0,9	0,9	0,9
433b	Opticiens lunetiers et audioprothésistes	1 277	0,8	1,0	0,9
Métiers de l'encadrement et de la formation		4 688	2,8	2,4	2,2
431a	Cadres infirmiers et assimilés	1 681	1,0	1,1	1,0
434a	Cadres de l'intervention socio-éducative	2 638	1,6	1,1	1,1
435a	Directeurs de centres socioculturels et de loisirs ➤ Encadré	369	0,2	0,2	0,1
Métiers de l'accompagnement social		5 627	3,4	2,9	2,8
434b	Assistants de service social	3 830	2,3	2,2	2,0
434c	Conseillers économie sociale familiale	1 798	1,1	0,8	0,8
Métiers de l'aide à domicile		51 015	30,4	28,6	29,1
563a	Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	21 438	12,8	13,6	13,2
563b	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	29 577	17,6	15,0	15,9
Métiers de la filière éducative		13 911	8,3	7,6	7,6
434d	Éducateurs spécialisés	7 522	4,5	4,0	4,0
434e	Moniteurs éducateurs	1 656	1,0	0,9	0,9
434f	Éducateurs techniques spécialisés moniteurs d'atelier	1 299	0,8	0,7	0,7
434g	Éducateurs de jeunes enfants	850	0,5	0,6	0,5
526d	Aides médico-psychologiques	2 585	1,5	1,5	1,5
Ensemble		167 966	100,0	100,0	100,0
dont :	Professionnels de santé	94 405	56,2	59,6	59,2
	Professionnels du travail social	73 561	43,8	40,4	40,8
dont :	Petite enfance	27 233	16,2	17,4	16,4
	Infirmiers et assimilés	27 667	16,5	17,3	17,2

Champ : le dénombrement des professions a été effectué sur le périmètre retenu pour l'étude.

Note de lecture : les parts calculées au niveau national portent sur un total de 2 619 265 professionnels de santé et du travail social pour la France métropolitaine et de 2 201 553 pour la France métropolitaine hors Île-de-France. À ces professions de santé et du travail social peuvent être ajoutés en Nord-Pas-de-Calais, 12 600 employés de maison chez des particuliers assurant parfois les mêmes missions que les aides à domicile et aides ménagères mais ne rentrant pas directement dans le champ retenu dans la présente étude. Selon les sources de l'ARS, parmi les 3 200 autres spécialistes de la rééducation (codes PCS 432c et 432d), peuvent se distinguer environ 1 400 orthophonistes, 750 pédicures-podologues, 550 psychomotriciens, 500 ergothérapeutes et 100 orthoptistes. Parmi les 4 400 techniciens médicaux (433a), figurent environ 1 550 manipulateurs ERM.

Source : recensement de la population 2006, exploitation complémentaire (Insee).

métiers traditionnels du travail social, la catégorie la plus fréquente est celle des éducateurs spécialisés avec plus du tiers des effectifs.

La répartition régionale des professionnels de santé et du travail social par grande famille est globalement comparable à la répartition nationale avec toutefois une légère sous-représentation de chaque famille de la santé et inversement une légère surreprésentation des familles du travail social et en particulier de l'aide à domicile. Globalement, avec 56 %, la part des professionnels de santé est inférieure de trois points en Nord-Pas-de-Calais à la moyenne nationale et réciproquement, avec 44 %, la part des professions du travail social est supérieure de trois points à la moyenne nationale.

82 % DES PROFESSIONNELS SONT EMPLOYÉS DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

Quatre professionnels de santé et du travail social sur cinq exercent dans des établissements des secteurs d'activité de la santé et de l'action sociale et médico-sociale ➤ **Schéma** : 38 % de l'ensemble de ces professionnels travaillent dans le secteur de la santé et plus particulièrement dans le cadre d'une activité hospitalière, environ 29 % d'entre eux sont employés dans les services d'action sociale sans hébergement (accueil de jeunes enfants, aide à domicile, etc.) et 14 % d'entre eux dans des établissements d'hébergement médico-social et social.

Toutefois, 18 % des professionnels de santé et du travail social relèvent d'un autre secteur d'activité que celui de la santé ou de l'action sociale et médico-sociale. Parmi eux, plus de 4 %, principalement les professionnels de l'accompagnement social et les éducateurs de jeunes enfants, sont employés dans l'administration publique (dont, par exemple, les Départements) et près de 4 %, essentiellement les professionnels de l'aide à domicile, sont employés par des ménages.

UN LARGE SPECTRE DE CONDITIONS D'EMPLOI

Près de 5 % des professionnels de santé et du travail social ne sont pas salariés. Sur le périmètre étudié, l'exercice libéral ne concerne qu'un nombre limité de professions : principalement les infirmiers, les pédicures-podologues, les professionnels de la rééducation (masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes), les opticiens-lunetiers et les sages-femmes. Selon la source Adeli qui confirme les résultats issus du recensement ➤ **Encadré**, la part du libéral est de 10 % chez les sages-femmes, 14 % chez les infirmiers (hors spécialisés et cadres infirmiers), 78 % chez les orthophonistes, 79 % chez les masseurs-kinésithérapeutes ou encore 98 % chez les pédicures-podologues.

La grande majorité des professionnels de santé et du travail social exerçant sous statut salarié bénéficient d'un emploi sans limite de durée : 79 % de l'ensemble de ces professionnels ont un contrat à durée indéterminée dans le secteur privé ou

sont employés dans la fonction publique. Par ailleurs, 13 % sont en contrat à durée limitée, part supérieure de quatre points à la moyenne régionale de l'ensemble de la population active salariée. Cette part est importante dans certains métiers du travail social : 28 % pour les assistantes maternelles, gardiennes d'enfants ou familles d'accueil et 17 % pour les aides à domicile ou aides ménagères.

Globalement, un tiers des professionnels de santé et du travail social travaillent à temps partiel contre 18 % pour l'ensemble des actifs en emploi de la région. En excluant les métiers de l'aide à domicile, la part des personnes travaillant à temps partiel s'établirait à 25 %, soit huit points de moins. En effet, le temps de travail varie très fortement selon la profession considérée : de moins de 10 % des masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs ou des ambulanciers travaillent à temps partiel à plus de 60 % des aides à domicile ou aides ménagères.

Tableau 2 : RÉPARTITION DES FAMILLES DE SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ							
Unité : %							
Familles	Activités pour la santé humaine		Hébergement médico-social et social	Action sociale sans hébergement		Administration publique et enseignement	Autres secteurs d'activité
	Total	dont activités hospitalières		Total	dont aide à domicile		
Professions médicales et pharmaceutiques	26	24	0	1	0	1	71
Professions de soins	73	64	11	6	2	4	5
Professions techniques de la santé	60	42	23	8	2	2	8
Métiers de la rééducation et de la réadaptation	66	15	6	5	1	2	22
Métiers de l'encadrement et de la formation	26	23	22	31	7	8	12
Métiers de l'accompagnement social	9	7	9	45	9	24	13
Métiers de l'aide à domicile	2	0	6	67	34	10	16
Métiers de la filière éducative	6	5	53	26	2	9	7
Ensemble	38	29	14	29	12	6	13
dont : petite enfance	11	10	3	59	7	12	14
infirmiers et assimilés	81	67	5	3	1	5	6

Source : recensement de la population 2006, exploitation complémentaire (Insee).

DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ, GÉNÉRALISTES DANS LE TRAVAIL SOCIAL

Le marché du travail relatif aux professionnels de santé et du travail social se caractérise par un lien très fort entre emploi et formation, l'acquisition d'un diplôme spécifique étant bien souvent exigé par l'employeur ou par la réglementation et ce, plus particulièrement dans le domaine de la santé. Pour assurer les formations aux professions paramédicales et aux métiers traditionnels du travail social, un appareil spécialisé s'est mis en place progressivement aux côtés de l'éducation nationale et de l'université [Pour en savoir plus](#).

Dans le domaine de la santé, la plupart des professions paramédicales sont réglementées. Dans ce cas, le diplôme est obligatoire pour l'exercice du métier et les professionnels concernés doivent faire enregistrer leur diplôme au sein du répertoire Adeli [Encadré](#). L'appareil de formation régional est diversifié, la quasi-totalité des professions paramédicales étant représentée y compris les formations, dites rares, de la rééducation et de la réadaptation. Cet appareil de formation est par ailleurs assez bien réparti sur le territoire en lien avec l'implantation des établissements de santé et services médico-sociaux qui maillent la région. L'offre de formation, répond globalement

aux besoins des employeurs malgré quelques difficultés de recrutement dans certains territoires ou liées avec des conditions d'emploi peu attractives. Elle se caractérise par un poids important des formations de niveau III (diplômes d'État d'infirmier, d'ergothérapeute, d'orthophoniste...) et l'absence de formations de niveau IV (niveau baccalauréat), élément susceptible de freiner la promotion professionnelle des salariés.

Dans le domaine social, une seule profession est réglementée, celle d'assistante de service social, la plus ancienne des professions de ce secteur. Les certifications sont nombreuses, du niveau V (diplômes d'État d'aide médico-pédagogique ou d'auxiliaire de vie sociale) au niveau I (diplôme d'État d'ingénierie sociale par exemple), toutes accessibles par la VAE (Validation des acquis de l'expérience) et toutes dispensées par l'appareil de formation régional. Les formations aux différents métiers du travail social sont généralistes, les professionnels devant s'adapter à la grande diversité des contextes de travail et des missions qui leur sont confiées : accompagnement éducatif, insertion sociale, développement local, médiation, intervention à domicile ou encore encadrement. Le marché du travail est ainsi moins marqué que pour les professionnels de santé par la liaison entre certification et emploi et

davantage ouvert à un recrutement tenant compte du seul niveau de qualification ou des compétences acquises dans le travail.

À noter que dans ces deux grands domaines, un processus d'intégration progressive dans le système LMD (Licence master doctorat) est en cours pour les formations professionnelles de niveau post-bac. Enfin, les exigences actuelles liées à un accompagnement global des personnes dans le cadre d'un projet de vie tendent à favoriser l'articulation entre formations sociales et formations aux professions de santé.

DES MÉTIERS MAJORITAIREMENT FÉMININS, UNE MOYENNE D'ÂGE PROCHE DE LA MOYENNE RÉGIONALE

Les professionnels de santé et du travail social sont en grande majorité des femmes avec une proportion de 84,3 % contre 46,2 % en moyenne dans la population active occupée régionale. Ces emplois sont toutefois un peu moins « féminins » dans la région qu'en moyenne nationale. Les hommes représentent 15,7 % des professionnels du Nord-Pas-de-Calais contre 13,6 % en moyenne de province. Les emplois occupés par des hommes sont concentrés dans quatre familles : métiers de la rééducation et de la réadaptation, métiers de l'encadrement et de la formation, métiers de l'aide à domicile et de la filière éducative.

Tableau 3 : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES FAMILLES DE SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL

Unité : nombre d'années, %

Familles	Âge moyen		Part des moins de 30 ans		Part des 30 à 50 ans		Part des 50 ans et plus		Part des hommes		Part des femmes	
	Nord-Pas-de-Calais	France de province	Nord-Pas-de-Calais	France de province	Nord-Pas-de-Calais	France de province	Nord-Pas-de-Calais	France de province	Nord-Pas-de-Calais	France de province	Nord-Pas-de-Calais	France de province
Professions médicales et pharmaceutiques	35,2	36,4	29,5	22,7	51,9	59,8	18,6	17,5	3,6	1,5	96,4	98,5
Professions de soins	38,3	39,8	24,4	19,7	59,3	60,0	16,3	20,3	11,8	10,0	88,2	90,0
Professions techniques de la santé	40,4	40,4	21,3	21,2	56,8	56,0	21,9	22,9	27,8	21,1	72,2	78,9
Métiers de la rééducation et de la réadaptation	37,9	39,7	29,5	23,8	50,4	51,8	20,1	24,4	41,2	39,0	58,8	61,0
Métiers d'encadrement et de formation	44,3	45,3	7,4	4,8	56,8	57,0	35,7	38,2	33,1	29,1	66,9	70,9
Métiers de l'accompagnement social	38,7	40,1	23,7	19,3	56,3	57,5	20,0	23,2	10,4	8,9	89,6	91,1
Métiers de l'aide à domicile	43,4	43,8	10,6	9,7	58,4	57,4	31,0	32,9	1,4	1,3	98,6	98,7
Métiers de la filière éducative	38,1	39,2	24,4	21,4	57,8	58,3	17,8	20,4	33,1	31,4	66,9	68,6
Ensemble	40,2	41,0	19,4	17,1	57,8	57,8	22,8	25,2	15,7	13,6	84,3	86,4

Source : recensement de la population 2006, exploitation complémentaire (Insee).

métiers de la filière éducative et professions techniques de la santé, avec environ le tiers des effectifs respectifs. À l'opposé, ils ne représentent que 1 % des métiers de l'aide à domicile. Plus précisément, ce sont les professions d'ambulancier, d'éducateur technique spécialisé, de moniteur d'atelier et de masseur-kinésithérapeute-rééducateur libéral, qui sont le plus souvent exercées par des hommes avec plus d'un professionnel sur deux. Cependant, les effectifs de ces professions ne représentent que 4,5 % de l'ensemble des professionnels de santé et du travail social.

La moyenne d'âge des professionnels de santé et du travail social est très légèrement supérieure à la moyenne d'âge de la population active occupée régionale, 40 ans contre 39 ans. Elle est en revanche un peu inférieure à la moyenne d'âge des professionnels de France de province qui s'établit à 41 ans. Au niveau des familles professionnelles, les écarts d'âge sont plus grands pour les professions de soins, les métiers de l'accompagnement social et les métiers de la rééducation et de la réadaptation : de 18 à 24 mois séparent les Nordistes de la moyenne de province. Au niveau le plus fin des professions, les écarts les plus importants, supérieurs à deux ans, concernent les infirmiers en soins généraux salariés ainsi que les éducateurs spécialisés.

UN POIDS DES MÉTIERS DE SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL PLUS ÉLEVÉ DANS LA ZONE DE BERCK-MONTREUIL

La zone d'emploi de Lille regroupe 23 % des professionnels de santé et du travail social exerçant en Nord-Pas-de-Calais, part inférieure de deux points au poids de cette zone dans la population active occupée de la région. Suivent les zones de Roubaix-Tourcoing, du Valenciennais et de Lens-Hénin avec chacune un peu moins de 10 % du total régional .

En rapportant les emplois de santé et du travail social à l'emploi total de chaque zone, des disparités apparaissent. La zone de Berck-Montreuil, zone d'implantation de grands établissements médico-sociaux dont des hôpitaux et centres de rééducation, ressort particulièrement. Les métiers de la santé et du travail social y représentent 17 % de l'emploi total soit une part supérieure

de près de six points à la moyenne régionale ; la zone suivante étant Flandre-Lys avec une part de 13 %.

FAMILLES DE L'ENCADREMENT-FORMATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL MIEUX PRÉSENTES EN NORD-PAS-DE-CALAIS

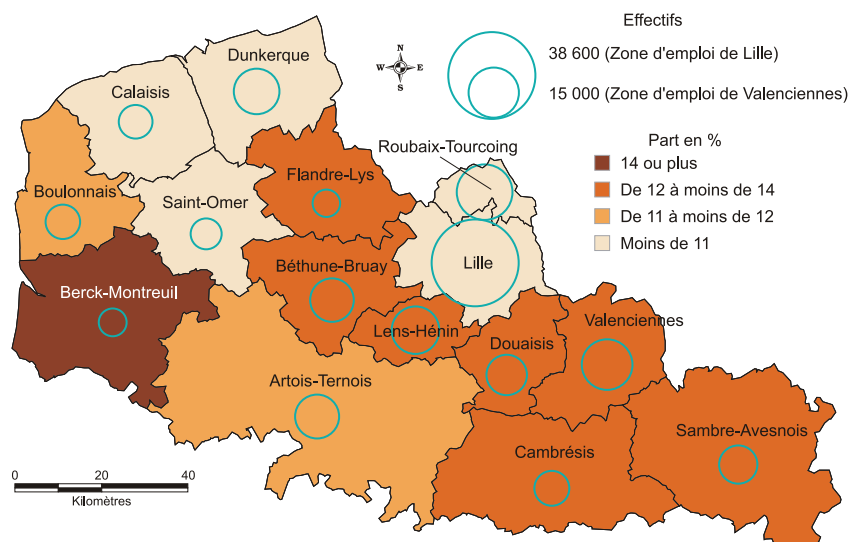
Toutes les familles professionnelles ne se répartissent pas de façon uniforme sur le territoire national. Par rapport aux autres régions françaises, le Nord-Pas-de-Calais se distingue globalement par une proportion plus importante des métiers de l'encadrement et de la formation (cadres infirmiers, cadres de l'intervention socio-éducative et directeurs de centres socioculturels et de loisirs) ainsi que de l'accompagnement social (assistants de service social et conseillers en économie sociale et familiale). Ces deux catégories sont proportionnellement plus présentes qu'au niveau national dans la majeure partie des zones d'emploi de la région et notamment dans celles de Lille, Dunkerque et Roubaix-Tourcoing. Seules Flandre-Lys, Béthune-Bruay plutôt caractérisée par les métiers de l'aide à domicile et, dans une moindre mesure, Berck Montreuil spécialisée dans les métiers de la rééducation et de la réadaptation sont en retrait.

DES PROFESSIONNELS QUI RÉSIDENT GÉNÉRALEMENT AU PLUS PRÈS DE LEUR EMPLOI

Une grande majorité des professionnels de santé et du travail social exerce dans leur zone de résidence : part variant de 74 % dans les zones de Lille et de Roubaix-Tourcoing à 93 % dans celle de Sambre-Avesnois. Quelle que soit la zone d'emploi, cette part est nettement supérieure à la part moyenne des actifs occupés qui travaillent et résident dans la même zone d'emploi. En effet, les activités de santé et du travail social s'organisent au plus près de la population d'où, pour certaines professions, des rythmes de travail hors normes qui peuvent également expliquer la nécessaire proximité entre lieu de résidence et lieu de travail.

Lorsque ces professionnels changent de zone pour rejoindre leur lieu de travail, ils observent globalement les mêmes caractéristiques que l'ensemble de la population active occupée. Ainsi, les échanges sont particulièrement intenses dans la métropole lilloise, l'ancien bassin minier et le long de l'A1. Par exemple, 22 % des professionnels résidents de la zone de Roubaix-Tourcoing travaillent dans la zone de Lille. Inversement, 9 % des professionnels résidents de la zone de Lille travaillent dans la zone de Roubaix-Tourcoing.

Carte 2 : VOLUME ET PART DANS L'EMPLOI TOTAL DES MÉTIERS DE SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL



©IGN - Insee 2010
Source : recensement de la population 2006 (Insee).

Les déplacements domicile-travail hors région sont très faibles : ainsi, moins de 1 % des professionnels exercent dans une autre région française essentiellement la Picardie contre 2,5 % en moyenne de la population active occupée. Inversement, moins de 1 % des professionnels exerçant en Nord-Pas-de-Calais résident dans une autre région française, le plus souvent en Picardie. Enfin, la part des professionnels de santé et du travail social qui résident en Nord-Pas-de-Calais et travaillent en Belgique est également très faible (moins de 1 % contre 1,5 % en moyenne des personnes en emploi). Les professions les plus concernées par un lieu d'exercice situé en Belgique sont les infirmiers en soins généraux salariés (2,5 %), les éducateurs spécialisés (2,5 % également) et dans une moindre mesure les sages-femmes.

À noter qu'il n'est pas tenu compte ici des déplacements d'un lieu de résidence en Nord-Pas-de-Calais vers un lieu d'étude en

Belgique. Sur les 360 000 jeunes de 15 à 24 ans résidant en Nord-Pas-de-Calais, plus de 1 000 étudient en Belgique dont sans doute une bonne partie dans le domaine paramédical ou pour devenir sage-femme. Il n'est toutefois pas possible de les dénombrer plus précisément à partir du recensement de la population.

UN BESOIN DE PERSONNELS POTENTIELLEMENT IMPORTANT DANS LES PROCHAINES ANNÉES

En 2006, 9 % des professionnels de santé et du travail social sous statut salarié sont âgés de 55 à 65 ans ce qui représente un potentiel de 15 000 départs à la retraite dans les dix prochaines années. En élargissant aux professionnels âgés de 50 à 54 ans, ce sont alors 23 % des effectifs qui seraient concernés par un possible départ à la retraite d'ici à 2020. Les familles professionnelles

seraient toutefois diversement concernées. En effet, les familles des métiers de l'encadrement et de l'aide à domicile se distinguent par un taux important de professionnels de plus de 50 ans, respectivement 35 et 31 %, alors que ce taux varie entre 15 et 18 % pour les autres familles professionnelles. Au niveau des professions détaillées, les professions pour lesquelles la part des 50 ans ou plus est élevée sont, quant à elles, les cadres d'intervention socio-éducative et la catégorie des éducateurs techniques spécialisés et moniteurs d'atelier pour lesquelles 40 % des professionnels ont plus de 50 ans.

Par ailleurs, les évolutions démographiques de la population régionale, et notamment le vieillissement des ménages, influenceront les futurs besoins en professionnels de santé et du travail social, et notamment dans le secteur médico-social.

Encadré : PÉRIMÈTRE, MÉTHODOLOGIE ET SOURCES

L'approche retenue pour délimiter le champ de la santé et du travail social est celle des **métiers** exercés. Une autre approche aurait consisté à partir du secteur d'activité des établissements de la santé et du social. Ces deux approches ne se recouvrent toutefois pas [► Schéma](#).

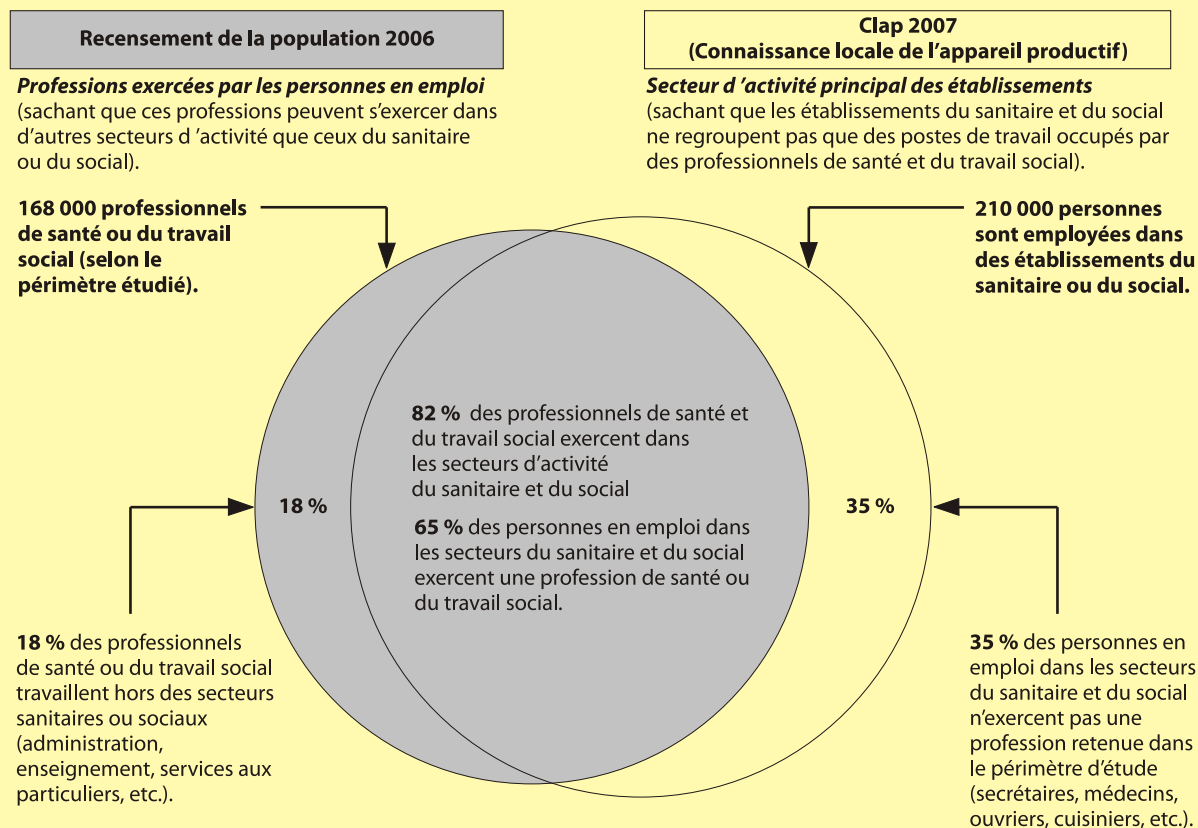
La nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sert à la codification du recensement et des enquêtes que l'Insee réalise auprès des ménages. La nouvelle version de la nomenclature établie en 2003 a consisté à regrouper, au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle, des professions dont la distinction était devenue obsolète ou, à l'inverse, à éclater des professions afin de tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers ainsi que de fonctions transversales aux différentes activités. La nomenclature comporte actuellement quatre niveaux d'agrégation emboîtés. Au niveau le plus fin, un poste de la nomenclature PCS correspond à une profession ou un groupe de professions décrit par un code à quatre positions comportant trois chiffres et une lettre.

Professions retenues et construction des familles : pour délimiter le champ des métiers de santé et du travail social, un certain nombre de codes de professions ont été retenus au niveau le plus fin de la nomenclature des PCS [► Tableau 1](#). **À noter que les professionnels de santé ne reprennent pas les professions médicales à l'exception des sages-femmes.** L'ensemble des professions retenues ont été regroupées en huit familles selon les propositions de la Région Nord-Pas-de-Calais qui participe par ailleurs à un groupe de travail national associant plusieurs Régions, Carif et Oref (Centre d'animations de ressources et d'informations sur les formations et Observatoire régional de l'emploi et de la formation). Pour déterminer des **familles de métiers**, ce groupe s'est appuyé sur la classification reprise sur le portail des métiers du sanitaire et du social du ministère de la santé et du ministère du travail [► Sites internet](#). Par rapport à cette dernière classification, le champ de la présente étude reprend en plus les directeurs de centre socioculturel et de loisirs (dans la mesure où la profession la plus typique de cette PCS est celle des directeurs d'établissement social ou médico-social) et exclut les assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux.

Recensement de la population : les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008. Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans. Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés. Pour la présente étude, ont été retenues les personnes en emploi dont la profession relève du champ de la santé et du travail social (selon le périmètre repris dans le tableau 1). Par ailleurs, il est possible via le recensement de la population d'avoir une approche par **secteur d'activité**. En effet, les personnes en emploi indiquent leur lieu de travail et le nom de leur employeur. Chaque employeur disposant d'un code d'activité principale exercée, un lien peut être établi entre la personne, sa profession et un secteur d'activité.

Pour compléter et conforter les résultats du recensement de la population sur le champ de la santé et du travail social, des informations issues du **répertoire Adeli** (Automatisation des listes) ont été mobilisées. Géré par les Agences régionales de santé (ARS), Adeli est un système d'information national sur les professionnels en exercice sur le territoire national. Son champ concerne l'ensemble des professions réglementées par le code de la santé publique et le code de l'action sociale ainsi que les personnes autorisées à faire usage du titre de psychologue et d'ostéopathe. Un numéro Adeli est attribué à tous les praticiens salariés ou libéraux qui leur sert de numéro de référence et figure sur la Carte de professionnel de santé (CPS) pour les professionnels relevant du code de la santé publique [► Sites internet](#).

Schéma : APPROCHE MÉTIERS PAR RAPPORT À L'APPROCHE SECTEURS D'ACTIVITÉ



Pour en savoir plus

- Étude sur les déplacements domicile-travail, Insee Nord-Pas-de-Calais, *Les Dossiers de Profils*, à paraître au printemps 2011.
- « Services à la personne en Nord-Pas-de-Calais : un secteur important aux conditions de travail précaires », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 80, octobre 2010.
- « Emploi public en Nord-Pas-de-Calais : l'adéquation avec les besoins de la population dans l'enseignement et la santé », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 37, avril 2008.
- « L'installation des jeunes diplômés. Les professionnels de la santé dans le Nord-Pas-de-Calais », Drass-Ddass Nord-Pas-de-Calais, n° 18, avril 2007.
- « Des professionnels de santé plus nombreux mais toujours sous-représentés. Bilan économique et social 2005 », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Les Dossiers de Profils*, n° 81, mai 2006.

Ont collaboré à la réalisation de l'étude :

Pierrette Bonenfant, Éric Liedts et Stéphanie Ottebaert (Région Nord-Pas-de-Calais), Bernard Dehon, Delphine Léglise et Éric Vaillant (Insee).

Ont participé au suivi de l'étude :

Stéphane Humbert et Alain Pruvost (Région Nord-Pas-de-Calais), René Dang, Catherine Mazur, Jeanne-Marie Miglionetti et Hafida Raoui (Drass puis ARS), Martine Leblanc (Direccte).

Directeur de la publication : Daniel HUART
 Service Administration des Ressources : Ariel PÉCHER
 Service Études Diffusion : Arnaud DEGORE
 Service Statistique : François CHEVALIER
 Cartographes : Évelyne LORENSKI, Martine SENECHAL
 Rédacteur en chef : Jean-Luc VAN GHÉLUWE
 Correcteur réviseur : Christian DE RUYCK
 Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT
 Graphistes : Lambert WATRELOT, Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE
 CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Octobre 2010 - © Insee - Code Sage PRO108120
 Imprimerie : Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING - Tél. : 03 20 01 00 60 - Télécopie : 03 20 01 00 61